

Notice explicative.....Création de licence....

A. Procédure de création de licence

- 1) Demande de lien en envoyant votre NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE et E-MAIL sur l'adresse contact.aseb35@gmail.com.
- 2) Vous recevrez un mail de BRE0035195@ffbb.com. Suivre les différentes étapes.
- 3) Télécharger le formulaire « certificat médical ». Faire remplir par votre médecin. Il doit apposer la date, son cachet et sa signature. **PENSEZ A DEMANDER le surclassement** : le médecin doit impérativement remplir l'encadré surclassement.
- 4) Compléter le formulaire de pré-inscription en ligne e-Licence. Un mail de validation vous sera envoyé pour confirmer la pré-inscription.
- 5) L'inscription sera à finaliser lors des permanences mises en place en Juillet (ci-dessous les dates). On vous demandera le règlement de la licence ainsi que le retour de la chartre et le droit à l'image/autorisation.

B. Tarif des licences

1) Tarifs

Année de naissance	Catégorie	Licence avec assurance A incluse	Licence avec assurance B incluse	licence Assurance A+C	licence Assurance B+C	Total
A partir de 18 ans	Détente	65 €	71 €	66 €	72 €	
2003 et avant	Sénior	92 €	98 €	93 €	99 €	
2004-2005	U20	87 €	93 €	88 €	94 €	
2006-2007-2008	U18	84 €	90 €	85 €	91 €	
2009-2010	U15	69 €	75€	70€	76€	
2011-2012	U13	69 €	75€	70€	76€	
2013-2014	U11	62 €	68€	63€	69€	
2015-2016	U9	53 €	59€	54€	60€	
2017-2018	Baby Basket	45 €	51€	46€	52€	

- 2) **Mutation** : les frais de mutation sont à la charge du joueur selon le tarif en vigueur du CD35. La somme de 50% du prix de cette mutation sera déduite sur une durée de 2 ans du tarif des futures licences.
- 3) **Réduction de tarif famille** : Minoration de 9 euros sur le total de 3 licences
Minoration de 13 euros sur le total de 4 licences
- 4) **Les remboursements** : L'ASEB est en mesure de rembourser une licence sur justificatif médical de dispense de basket pour la saison en cours déclarée avant le 30 Novembre 2023.

**Le paiement se fait par chèque à l'ordre de l'ASEB.
Ce chèque sera encaissé fin septembre**

Tournez SVP



C. Droit à l'image et autorisation parentale

- 1) Compléter et signer le document

D. Remise des dossiers

Pour le retour des dossiers, deux permanences seront assurées

[le samedi 2 septembre de 10H00 à 12H00](#)

[le vendredi 8 septembre de 18H00 à 20H00](#)

à la salle des sport

**TOUT DOSSIER OU DOCUMENT DOIT ETRE REMIS EN MAIN PROPRE ET NON
DEPOSE DANS LES BOITES AUX LETTRES**



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE ACCEPTE

E. Les maillots de Basket

Les équipements seront distribués par le responsable des équipes avant le championnat contre une caution de 50€.

En fin de saison, le licencié devra nous remettre son équipement, et le chèque de caution lui sera restitué. La date vous sera communiquée avant la fin de championnat.

L'ASEB se donnera le droit d'encaisser ce chèque si l'équipement n'est pas restitué, ou abîmé.

F. Entraînements

La date de reprise des entraînements ainsi que les horaires seront affichés à la salle des sports et mis sur le site internet www.erbree-basket.com

La composition des équipes et l'encadrement ne sont pas encore définis à ce jour.

G. Rôle des parents

En prenant une licence pour vos enfants, vous vous engagez à assurer selon un planning établi :

- les déplacements des matchs extérieurs.
- éventuellement les permanences de présence lors des entraînements.

Merci de votre confiance.
Salutations sportives

